

## AGENT DE DECHETERIE

### OBJECTIF

1. Présenter les risques et contraintes inhérents aux activités effectuées par un agent de déchèterie.
2. Constituer un support d'aide au recensement et à l'évaluation des risques.

*Remarque : Cet état des lieux des risques et des mesures de prévention et/ou de protection ne peut être considéré comme exhaustif. En effet, les agents peuvent être exposés à d'autres dangers et d'autres mesures de prévention et/ou de protection peuvent exister.*

### RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

L'autorité territoriale a l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de l'ensemble de ses agents. Pour cela, il doit notamment évaluer les risques professionnels auxquels ses agents sont exposés et retranscrire le résultat de ces évaluations dans un document unique.

*Obligations décrites dans les articles suivants du Code du travail : L4121-1, L4121-3 et R4121-1.*

## LES FAMILLES DE RISQUES

FAMILLE DE RISQUE	Exemple
Risques d'accidents de plain-pied	<i>Sol inégal (marche), sol glissant (eau, huile) sol détérioré, désordre, encombrement, passage étroit, éclairage insuffisant ...</i>
Risques psychosociaux	<i>Manque de temps, manque de communication, travail souvent interrompu, agression extérieure...</i>
Risques routiers ou liés à la circulation	<i>Véhicules défaillants, dispersion des lieux de travail, heurt entre véhicules et piétons, travail en bordure ou sur la route...</i>
Risques liés à l'activité physique	<i>Travail sur écran, postures contraignantes, manutention et/ou port de charges, gestes répétitifs...</i>
Risques liés aux équipements de travail	<i>Utilisation de matériels coupants, projections, écrasement, vibrations...</i>
Risques biologiques	<i>Absence de moyens pour permettre l'hygiène corporelle, contact avec des matières biologiques (urine, sang, animaux morts...), travaux d'assainissement,...</i>
Risques liés aux atmosphères non respirables	<i>Travail en lieu confiné (regard d'assainissement, vide sanitaire, fosse ...)</i>
Risques liés à l'organisation du travail	<i>Travail isolé</i>
Risques de noyade	<i>Travail en bordure d'une étendue d'eau (entretien au bord d'un ruisseau, d'une rivière, d'une lagune...), piscine...</i>
Risques électriques	<i>Matériels défectueux (câbles détériorés...), absence de consignation, pièces nues accessibles ...</i>
Risques d'incendie ou d'explosion	<i>Utilisation ou stockage de produits inflammables, explosifs ou comburants, travaux de soudure, de meulage...</i>
Risques liés aux ambiances thermiques / climatiques	<i>Température inadaptée à l'activité. Intempéries, courant d'air, ambiances chaudes ou froides...</i>
Risques de chutes de hauteur	<i>Utilisation de dispositifs mobiles (échelles, escabeaux, échafaudages) en mauvais état ou de moyens de fortune comme les chaises, travail au bord du vide (regard assainissement, palier sans garde-corps)...</i>
Risques liés au bruit	<i>Bruit émis par les machines, les compresseurs, les outils, les moteurs, les enfants, le mobilier ...</i>
Risques chimiques	<i>Utilisation de produits chimiques dangereux (Toxique, Nocif, Corrosif...), émission de fumées (soudure), de poussières (ciments, bois)...</i>
Risques liés à la chute d'objets	<i>Stockage en hauteur (étagères, dessus d'armoires) stockages encombrés...</i>
Risques d'agressions physiques ou verbales	<i>Contact avec un public mécontent, violences verbales et/ou physiques...</i>
Risques liés à l'ambiance lumineuse	<i>Eclairage insuffisant et/ou inadapté à la tâche. Zones d'éblouissement...</i>
Risques divers	/

## Accueil du public, aide au déchargement, réception des déchets, entretien du site...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques d'agressions physiques ou verbales	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Agressions possibles par des usagers notamment en cas de refus d'accès à la déchèterie, de refus de certains déchets.</li> <li>↳ Relation conflictuelle avec certains usagers.</li> <li>↳ Agression par des récupérateurs non autorisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Formation à la gestion des situations conflictuelles, des personnes agressives.</li> <li>↳ Mise en place d'un règlement de la déchèterie accessible aux agents et aux usagers.</li> <li>↳ Mise en place de vidéosurveillance.</li> <li>↳ Si l'agent est en position de travailleur isolé mettre à disposition un DATI (Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé).</li> </ul>
Risques biologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Manipulation de déchets coupants, piquants souillés ou rouillés.</li> <li>↳ Récupération des déchets de soin des personnes en auto traitement, notamment des seringues (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux : DASRI).</li> <li>↳ Présence possible d'animaux type rongeurs pouvant amener des maladies (ex: leptospirose).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés (gants de manutention avec fort indice de protection notamment contre la coupure et la piqûre...).</li> <li>↳ Favoriser la manipulation par l'utilisateur.</li> <li>↳ Mise à disposition d'équipements sanitaires (toilettes, lavabos, douche, vestiaire avec casier double compartiment...).</li> <li>↳ Formation et sensibilisation sur les risques et précautions liés à la manipulation des déchets diffus spécifiques.</li> <li>↳ Récupération des DASRI seulement si les usagers utilisent des contenants adaptés.</li> <li>↳ S'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (tétanos, hépatite B, leptospirose...).</li> <li>↳ Sensibilisation aux risques biologiques.</li> </ul>
Risques chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Réception des DDS (déchets diffus spécifiques) apportés par les usagers (batteries, produits d'entretien et phytosanitaires, acides et bases, bombes aérosols, colles et peintures...);</li> <li>↳ Utilisation de produits chimiques dangereux pour l'entretien de la déchèterie.</li> <li>↳ Fiches de Données de sécurité (FDS) non disponibles</li> <li>↳ Mauvais stockage des produits (pas d'aération, pas d'armoire spécifique, pas de rétention)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés.</li> <li>↳ Stockage des produits dans des locaux spécifiques bien ventilés et fermés à clef; zone de rétention en cas de risque de déversement; interdiction de fumer.</li> <li>↳ Mise en place d'informations sur les produits acceptés par la déchèterie (opération de communication auprès des usagers).</li> <li>↳ Prévoir une douche de sécurité (en cas de projection de produits) et un lave-œil.</li> <li>↳ Mise à disposition d'absorbant.</li> <li>↳ Mise à disposition de contenants étanches pour stocker les récipients percés.</li> <li>↳ Mise en place de procédures écrites sur la gestion et le stockage de ces déchets dangereux.</li> <li>↳ Mise à disposition d'une fiche de données sécurité (FDS) et affichage, sur le lieu de stockage par exemple, d'une notice au poste de travail pour chaque produit utilisé.</li> <li>↳ Sensibilisation aux risques chimiques.</li> </ul>

## Accueil du public, aide au déchargement, réception des déchets, entretien du site...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Réception de déchets d'amiante lié au dépôt des usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Information préalable du public sur les conditions d'acceptation des déchets amiantés.</li> <li>↳ Mesures permettant d'éviter la dispersion des fibres : examen de l'intégrité des emballages à la réception, manutention et dépose avec précaution des déchets, emballages des déchets dans des bennes réservées aux déchets d'amiante lié, ...</li> <li>↳ Isolement des zones à risques.</li> <li>↳ Nettoyage des zones et des matériels (dont EPI).</li> <li>↳ Mise en place de procédures en cas de dispersion accidentelle de fibres (mise à disposition d'eau à proximité).</li> <li>↳ Information et formation des personnels concernés.</li> <li>↳ Fourniture d'EPI adaptés : masques FFP3 pour les travaux de très courte durée, masque complet à ventilation assistée, combinaison, gants étanches, bottes de sécurité...</li> </ul>
Risques liés à l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Port de charges lourdes et/ou encombrantes (aide aux usagers, rangement des déchets,...).</li> <li>↳ Posture debout prolongée.</li> <li>↳ Travail administratif sur un poste informatique ne répondant pas aux prescriptions ergonomiques (cf fiche prévention n°1 : Travail sur écran).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Favoriser le dépôt par l'utilisateur.</li> <li>↳ Port des charges lourdes à plusieurs.</li> <li>↳ Mise à disposition d'aides à la manutention (diable, chariot autoporté, gerbeur...).</li> <li>↳ Mise à disposition de matériel ergonomique pour nettoyage de la structure (pince, balai et pelle munie de grand manche...).</li> <li>↳ Conteneurs adaptés.</li> <li>↳ Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.</li> </ul>
Risques de chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Circulation à proximité des plates-formes de déchargement (chute possible en contre-bas, dans une benne).</li> <li>↳ Espace important entre la benne et le bord de la plate-forme de déchargement.</li> <li>↳ Accès en haut des bennes au moment de l'installation des bâches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mise en place des dispositifs de sécurité bord de quai (garde-corps, barrières métalliques, trémie...)</li> <li>↳ Prévoir un aménagement permettant aux bennes de dépasser d'environ un mètre du bord du quai de déchargement.</li> <li>↳ Positionnement de la benne au plus près du quai.</li> <li>↳ Signalisation des risques de chute de hauteur à l'aide de panneaux installés à proximité de la zone de déchargement et sensibilisation des agents.</li> <li>↳ Favoriser le bâchage mécanisé des bennes ou l'utilisation d'une plateforme individuelle roulante (PIRL) munie d'un garde-corps.</li> </ul>

## Accueil du public, aide au déchargement, réception des déchets, entretien du site...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques routiers ou liés à la circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Circulation piétonne au milieu des véhicules des usagers.</li> <li>↳ Non port ou non mise à disposition de vêtements haute visibilité.</li> <li>↳ Absence de plan de circulation et/ou espace de circulation étroit dans les zones de déchargement (manque de visibilité, difficulté pour les manœuvres...).</li> <li>↳ Utilisation d'aides à la manutention mécaniques (gerbeur, chariot autoporté...) sans formation spécifique, ni autorisation de conduite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mise en place d'un plan de circulation et d'un espace de déchargement suffisamment grand facilitant la visibilité et les manœuvres.</li> <li>↳ Mise en place d'un dispositif permettant de réguler le flux des usagers et interdisant l'accès en dehors des horaires d'ouverture.</li> <li>↳ Mise en place d'une limitation de vitesse (10km/h par exemple)</li> <li>↳ Mise à disposition et port obligatoire de vêtements haute visibilité.</li> <li>↳ Formation spécifique à la conduite d'engin + autorisation de conduite.</li> <li>↳ Protocole de sécurité de chargement et déchargement des bennes.</li> </ul>
Risques liés aux ambiances thermiques / climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Travail en extérieur avec exposition aux intempéries (vent, froid, pluie, humidité), à la chaleur et aux ultra-violets.</li> <li>↳ Local non ou mal isolé (problème de température notamment l'hiver).</li> <li>↳ Vêtements de travail inadaptés selon les conditions climatiques.</li> <li>↳ Pas d'accès à des boissons chaudes et/ou fraîches (eau, café...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mise à disposition des vêtements de travail adaptés aux conditions climatiques (parka, vêtements de pluie,...).</li> <li>↳ Mise à disposition d'une bouilloire ou d'une cafetière.</li> <li>↳ Local isolé et chauffé en hiver.</li> <li>↳ Afin de se protéger des ultra-violets porter des vêtements de travail à manches longues adaptés toute l'année (même en période de fortes chaleurs).</li> <li>↳ Sensibiliser les agents sur les risques liés au froid et aux fortes chaleurs.</li> </ul>
Risques liés au bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Exposition à des opérations bruyantes diverses (manipulations des bennes, élimination de déchets métalliques, collecte du verre...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mise à disposition de Protection Individuelle Contre le Bruit (casque de protection, bouchons moulés...).</li> <li>↳ Sensibilisation aux risques liés au bruit.</li> </ul>
Risques routiers ou liés à la circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Utilisation de la voiture, du vélo ou encore d'une moto pour se rendre au travail.</li> <li>↳ Routes dangereuses ou en mauvais état.</li> <li>↳ Distances importantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Formation à la conduite en sécurité (notamment sur chaussée glissante).</li> <li>↳ Action de sensibilisation au risque routier.</li> <li>↳ Inciter les agents à prendre les transports en commun ou à faire du covoiturage.</li> </ul>
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Confrontation à une personne (collègue, public) victime d'un accident, d'un malaise.</li> <li>↳ Absence de trousse de premiers secours.</li> <li>↳ Pas d'agents formés Sauveteur Secouriste au Travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mise en place de vérifications régulières des trousse de secours.</li> <li>↳ Mise à disposition pour l'ensemble des agents d'une trousse de secours. Ex : une trousse de secours par bâtiments et par véhicules de service/engins.</li> <li>↳ Formation des agents aux premiers secours avec mise à jour régulière des connaissances (formation SST Sauveteur Secouriste au Travail).</li> </ul>

## Accueil du public, aide au déchargement, réception des déchets, entretien du site...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques électriques	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Installation ou équipement électrique défaillant</li> <li>↳ Réalisation de tâches d'ordre électrique avec une habilitation inadaptée ou pas d'habilitation.</li> <li>↳</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Faire vérifier annuellement les installations électriques et s'assurer de leur bon état ;</li> <li>↳ Eviter de surcharger les prises de courant avec une multitude d'appareils</li> <li>↳ Consignation (travail hors tension).</li> <li>↳ Appel à une entreprise spécialisée pour les travaux d'ordre électrique.</li> <li>↳ Mise à disposition d'outils adaptés (outils isolés, Vérificateur d'Absence de Tension, voltmètre, ampèremètre, ...).</li> <li>↳ Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés.</li> <li>↳ Habilitation des agents en fonction des tâches réalisées.</li> </ul>
Risques d'incendie ou d'explosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Présence de produits et matériel inflammables dans des contenants pas toujours en bon état.</li> <li>↳ Une combustion naturelle de certains déchets (notamment les déchets verts) lors de forte chaleur</li> <li>↳ Atmosphère inflammable ou explosive constituée au niveau du stockage des DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)</li> <li>↳ Manque d'extincteurs.</li> <li>↳ Confrontation à un début d'incendie</li> <li>↳ Pas de formation à la manipulation des extincteurs.</li> <li>↳ Absence de plan d'évacuation, d'exercice d'évacuation.</li> <li>↳ Absence d'affichage des consignes de sécurité à tenir en cas d'incendie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Stockage des produits dans un local spécifique</li> <li>↳ Réalisation d'exercices d'évacuation/ Définition de rôles (guide file, serre file, ...).</li> <li>↳ Équipements de lutte contre l'incendie adaptés, contrôlés et en nombre suffisant.</li> <li>↳ Formation des agents à la manipulation d'extincteurs. (mise à jour régulière).</li> <li>↳ Sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'incendie. (accueil sécurité).</li> <li>↳ Affichage des consignes de sécurité à tenir en cas d'incendie.</li> <li>↳ Respecter les interdictions de fumer et les faire respecter aux usagers (notamment à proximité des DMS). Affichage d'un panneau de rappel de l'interdiction de fumer.</li> </ul>

ACTIVITES DIVERSES		
Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques liés à l'organisation de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Absence de moyens de communication type téléphone portable ou téléphone fixe.</li> <li>↳ Travail en position de travailleur isolé et réalisation de travaux dangereux (travaux en hauteur, accueil de public...).</li> <li>↳ Horaires de travail décalés, de nuit, ou fractionnés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mise à disposition d'un DATI (Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé).</li> <li>↳ Mise en place d'une organisation de contrôle téléphonique ou physique (appel à intervalle régulier...).</li> <li>↳ Réorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer ou limiter les situations de travailleurs isolés (ex : travail en binôme).</li> <li>↳ Adapter les horaires de travail au mieux, pour les rendre compatibles avec la vie familiale et sociale.</li> </ul>
Risques d'accidents de plain-pied	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Circulation de plain-pied difficile sur la structure (encombrement, sol défectueux...).</li> <li>↳ Non port de chaussures antidérapantes.</li> <li>↳ Site insuffisamment éclairé notamment en période hivernale à la tombée de la nuit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Organisation du travail afin de supprimer ou limiter le passage sur le terrain glissant ou accidenté.</li> <li>↳ Rangement et organisation des lieux de travail.</li> <li>↳ Mise à disposition de chaussures à semelles antidérapantes</li> <li>↳ Mise en place d'un éclairage suffisant</li> </ul>
Risques liés aux chutes d'objets	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Rangement de matériels en hauteur.</li> <li>↳ Stockage en hauteur pouvant chuter.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Limiter les hauteurs de rangement.</li> <li>↳ S'assurer de la stabilité du stockage.</li> <li>↳ Interdire le stockage d'objets lourds en hauteur.</li> </ul>
Risques psycho-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Surcharge de travail, manque de communication, situation conflictuelle, manque d'autonomie, travail isolé...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Réaliser un diagnostic à l'aide du questionnaire RPS « outil faire le point ».</li> <li>↳ A définir en fonction de chaque situation à l'origine des RPS.</li> <li>↳ Réaliser les fiches de postes pour les agents de déchèterie.</li> <li>↳ Etablir un règlement intérieur fixant les règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement.</li> </ul>